

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1889

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
19, RUE HENRI MAUS.

—
1889.

SCEAU
DE
L'ÉGLISE PAROISSIALE
DE
SAINT-PIERRE DE DREUX.

Dans une étude précédente, nous portions à la connaissance des chercheurs de raretés l'existence d'un des plus charmants monuments mérelliques que la fin du xv^e siècle ait produits.

En effet, le méreau du *Chapitre de la collégiale de Saint-Étienne de Dreux* en est un spécimen hors ligne. Nous eussions préféré le trouver un peu moins beau et avoir le plaisir d'en décrire la série qui certainement doit exister, mais contre l'impossible nul ne peut.

En revanche, dans le cours de nos recherches, nous avons pu tenir en main, pendant quelques instants, le sceau original de l'église de Saint-Pierre, la plus importante paroisse de la ville de Dreux.

Cette pièce, spécimen sigillographique d'une conservation de premier ordre, n'a pas encore été publiée et certainement nous sommes on ne peut plus satisfait de la communication que nous en a

faite son heureux possesseur (1). Ainsi que nous l'avons fait pour le chapitre de la collégiale de Saint-Étienne de Dreux, nous donnerons, sur l'église paroissiale de Saint-Pierre de la même ville, les quelques renseignements historiques qui nous paraissent indispensables, car, après l'ancienne chapelle royale, cette église est le seul monument religieux qui puisse offrir de l'intérêt et mériter l'attention de l'archéologue.

Aux temps primordiaux, ce monument était comme la plupart de ses congénères une simple chapelle. Celle-ci, dédiée à *saint Sébastien*, appartenait à un couvent de moines bénédictins, auquel elle était annexée.

A une date qu'aucun des historiens de Dreux ne fixe, cette chapelle fut érigée, sous le vocable de *Sainte-Barbe*, comme succursale de l'église paroissiale de *Saint-Nicolas de Mérigot*, pour les quartiers des *Bénédictins* et de la *Foulerie*, mais ce qui est certain, c'est que cette succursale, changeant de nom, portait déjà dès le XI^e siècle le nom de *Saint-Pierre*.

Dans une charte (1082-1112), il est dit qu'une *donation* fut consentie dans l'église de Saint-Pierre de Dreux. « *In ecclesia Sancti Petri Dro-censis* (2). »

(1) M. Doré, entrepreneur de travaux publics, auquel nous devons cette communication, est, entre autres, un des principaux collectionneurs de documents préhistoriques de la ville et du pays de Dreux.

(2) *Cart. de l'abbaye de Saint-Père*, t. II, p. 602.

Si l'on s'en rapporte à ce que le temps a pu conserver, on peut juger que l'encadrement de trois petites fenêtres de style roman, dont l'une est placée au premier étage de l'édifice, assigne au x^e siècle l'édification de ce monument. Quant à la construction du chœur, elle est due à Robert I^{er} (1137-1184), comte de Dreux, lequel fit, en 1142, terminer la collégiale de Saint-Étienne (1).

Au xiv^e siècle, l'église de Saint-Pierre était déjà qualifiée de *paroissiale* — ainsi que le constatent les différents titres que nous allons citer.

Un acte du 28 septembre 1383 porte que « les parties furent citées à comparaître dans l'église *paroissiale* de Saint-Pierre de Dreux ». « *In ecclesia parochiali Sancti Petri Drocis.* »

Un testament daté de 1387, de Jean de Villiers, bourgeois de Dreux, fut reçu *par les curés* de l'église *paroissiale* de Saint-Pierre de Dreux. « *Sub sigillo rectorum seu curatorum ecclesiæ parochialis Sancti Petri de Drocis* (2). »

(1) Dans l'*Histoire de la ville et du comté de Dreux*, publiée en 1707 par le président EUSTACHE DE ROTROU, il est dit, dans le passage relatif au comte Robert I^{er} : « Ce prince fit terminer, en 1142, l'église « collégiale de Saint-Étienne, commencée depuis plus^v de cent cinquante ans, comme le constatait l'inscription suivante gravée sur « une des pierres de cette église :

« *Centies undenis quater annis adde novenos,*
« *Sexto qui sequitur domus hæc fundata probatur.* »

(2) *Titres de la collégiale de Dreux.* (Arch. départem.)

Nous avons dit *par les curés*, parce qu'ils étaient au nombre de *trois* pour administrer la paroisse, ainsi que l'indiquent deux passages du testament dont il est parlé ci-dessus : « *Dedit et legavit tribus rectoribus ejusdem ecclesiæ sex solidas pro celebrando sex missa Presbiteri dicta ecclesiæ pro tertiâ parte seu portione.* »

On désignait, comme on le voit, ces curés sous le nom de *portionnaires*, parce qu'ils se partageaient le revenu et les ventes du fief de la cure (1).

En 1472, l'église de Saint-Pierre de Dreux était la seule paroisse de la ville, succédant, en cela, à celle de Saint-Nicolas de Mérigot, qui paraît avoir été la première église paroissiale de Dreux, et c'est sans doute à ce temps que doit appartenir le sceau qui fait l'objet de ces quelques pages. La forme ovale qu'il affecte, son appendice dorsal, la facture des lettres qui composent la légende du pourtour, le dessin représentant le chef de l'église catholique, l'apôtre saint Pierre, disent assez que ce petit monument de bronze est de la fin du xv^e siècle. Au reste, nous en donnons ci-contre la gravure en même temps que la description.

Sur flan ovale, dans un encadrement à triple filet, orné d'un fronton formé de clochetons de composition gothique, saint Pierre est repré-

(1) Le chapitre de la collégiale de Saint-Étienne de Dreux leur devait annuellement *quatre-vingt-seize* minots de blé et *soixante-douze* minots d'avoine. et le prieuré de Saint-Léonard devait leur fournir *trois* poinçons de vin.

senté debout, revêtu d'ornements pontificaux. Il porte en tête la tiare, derrière laquelle un nimbe est placé.

De sa main gauche, il tient la clé emblématique, pendant que de la droite, il bénit.



L'encadrement dans lequel le saint est représenté est supporté par un grand trèfle gothique ajouré aux nervures évidées. En inscription de pourtour, on lit la légende suivante : S — P E T R U S — P A P A — A — P O S T O L I C U S — P E T R I — A — P O S T O L I C U S. Ainsi qu'on le voit, l'appendice dont nous donnons le dessin ci-dessous est de facture gothique, orné à une de ses extrémités d'un trèfle également ajouré et ciselé.



Ce sceau, dont l'abbé Vilbert, chanoine hono-

naire de Chartres, avait demandé, il y a quelques années, la communication à son inventeur, sans que de cette communication il soit resté autre chose qu'un croquis ne visant à aucune prétention, a été trouvé dans le cours de quelques fouilles, que faisaient en 1876, à Dreux, dans le quartier dit des *embûches*, des ouvriers terrassiers que dirigeait M. Doré, dont nous avons déjà cité le nom.

La partie purement sigillographique étant achevée, nous terminerons cette courte dissertation par un petit aperçu historique qui, bien que peignant les mœurs ecclésiastiques d'alors, ne laisse pas que d'être d'un certain piquant. On y verra comment la communauté des trois curés *portionnaires* prit fin.

Cette communauté des trois curés qui desservaient alternativement l'église paroissiale de Saint-Pierre de Dreux, n'était pas sans inconvénients, tant pour les fidèles que pour l'archidiacre. A cette époque (en 1472), l'église paroissiale avait pour succursale l'église *Saint-Jean de la Plaine*; les *portionnaires* qui en avaient la desserte, comptant probablement les uns sur les autres, se relâchèrent dans l'exercice de leur ministère, si bien qu'ils excitèrent des plaintes qui furent écoutées.

Une sentence rendue à ce sujet par l'archidiacre de Dreux constate le fait. On lit dans cette admonestation que « tous les jours fériés ils (les curés) ne doivent pas oublier de dire : *matines, vêpres et*

complies avec deux messes à haute voix dont la première selon l'office du jour, et la seconde pour les morts, etc., etc. ».

Il paraît que les trois curés avaient oublié tout cela, car mis en cause « ils reconnurent leur tort et jurèrent par le serment de leur corps d'observer ponctuellement, à l'avenir, les cérémonies visées par la sentence ».

Ce curieux document est signé : « *Sous le grand sceau de l'archidiaconé de Dreux, l'an de notre Seigneur mil quatre cent soixante-douze, le dernier jour du mois de juillet, en présence de vénérables et disertes personnes : frère André du Pont, prieur de Saint-Léonard près Dreux, et dom Guillaume Lefebvre, curé de l'église paroissiale de Saint-Pierre l'Abondant, prêtres; maître Antoine de Villiers, licencié en lois, maire de Dreux; Renaud Fabin, laïc; et de plusieurs bourgeois de Dreux, témoins dignes de foi que l'on avait priés d'assister à ce qui vient d'être dit (1).* »

La communauté persista néanmoins tant bien que mal, mais avec des luttes incessantes entre l'église paroissiale de Dreux et l'évêché de Chartres, jusque vers la fin du xvii^e siècle. Deux évêques, Éléonor d'Étampes (1620-1641) et Jacques Lescot (1641-1650), avaient essayé d'y mettre un terme, sans pouvoir y réussir. Le succès devait appartenir à leur successeur,

(1) *Recueil des droits et privilèges de la ville de Dreux.* (Arch. départem.)

Ferdinand de Neufville, qui rendit courageusement l'ordonnance du 28 avril 1669, par laquelle il érigeait en *paroisse* l'église *succursale* de *Saint-Jean de la Plaine* et supprimait le titre de la troisième portion, en assignant au portionnaire dépossédé une pension de 300 livres, à percevoir sur la cure de Saint-Pierre. Il changeait aussi les deux curés de paroisse.

Ces mutations qui, pour le temps, n'avaient, paraît-il, plus raison d'être aux yeux des fidèles, ainsi qu'elles auraient pu être fondées deux siècles auparavant, jetèrent (singulier contraste) un mécontentement général parmi les habitants et donnèrent lieu à des épanchements satiriques.

L'histoire nous a conservé le quatrain suivant qui certes est un modèle du genre :

« Ferdinand (1) en deux lots divise à Dreux la terre,
 « Donne le moindre lot au pasteur vétérán,
 « Laisse Jean (2) à Saint-Pierre et met Pierre (3) à Saint-Jean,
 « Mais la mort ôta Jean et mit Pierre à Saint-Pierre. »

La communauté des *portionnaires* avait vécu.

A part quelques statues brisées, l'église Saint-Pierre de Dreux n'a pas eu beaucoup à souffrir de la tourmente révolutionnaire (4).

(1) *Ferdinand*, est l'évêque Ferdinand de Neufville.

(2) *Jean*, est Jehan Allain, curé de Saint-Pierre, qui mourut et fut enterré dans le chœur de cette église, le mardi 27 juin 1673.

(3) *Pierre*, est Pierre Combat, curé de Saint-Jean de la Plaine, et devant deuxième *portionnaire* qui succéda au précédent le 1^{er} juillet de la même année.

(4) Les troupes de Henri IV assiégeant Dreux en mars 1590 y

Le magnifique carillon que renfermait, à cette époque, la tour principale de l'église, appelée *Tour Saint-Vincent* ou *du Nord*, est la seule perte sérieuse que l'on ait à déplorer.

Les *sept cloches* qui le composaient ont été brisées et fondues en 1793.

Ici nous terminons notre seconde étude sur la numismatique drucassienne, avec l'espoir que dans un jour très prochain il nous sera encore donné de nous occuper de ce pays, si intéressant à plus d'un titre et si riche en souvenirs historiques.

Dreux, 15 mai 1888.

CH. PRÉAU.

Membre de la Société des Études historiques de France.

commirent plus de déprédations; l'artillerie royale endommagea l'église Saint-Pierre et brisa en partie les piliers du chœur.
